



Le 9 septembre 2021

Objet : Avis important : modifications apportées au prospectus de Select Investment Series III SICAV

Madame, Monsieur,

Nous vous informons par la présente des changements suivants apportés au prospectus de Select Investment Series III SICAV (la « Société ») à l'occasion de sa mise à jour de septembre 2021.

- 1) Pour chacun des fonds, une classification en vertu du règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) est ajoutée.
- 2) La section « Processus d'investissement » à la page consacrée au fonds T. Rowe Price Responsible Global Growth Equity Fund est modifiée pour accroître le nombre escompté des sociétés intégrées au portefeuille « de 130 à 160 » à « de 150 à 200 ».

Aucune de ces modifications n'entraîne de changement important de la stratégie d'investissement des fonds.

Comme d'habitude, si vous souhaitez transférer votre investissement vers un autre fonds ou demander le rachat de vos actions, vous pouvez le faire sans frais à tout moment, dans les conditions définies dans le prospectus.

Nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à T. Rowe Price. Si vous avez des questions, votre conseiller à la clientèle se tient à votre entière disposition.

Les versions les plus récentes du Document d'information clé pour l'investisseur ou DICI (disponible en français et en néerlandais), du prospectus et des statuts, ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels (en anglais), vous seront fournis gracieusement par le prestataire de services financiers en Belgique : BNP Paribas Securities Services, Boulevard Louis Schmidt 2, 1040 Bruxelles, Belgique.

La valeur actuelle nette (VAN) est publiée sur www.fundinfo.com.

Il est essentiel de lire attentivement le Document d'information clé pour l'investisseur avant d'investir.

Les actionnaires peuvent sortir sans frais sauf taxes éventuelles. Le taux de retenue à la source en vigueur en Belgique est de 30 %.